

ACCEPTATION DE L'AMIANTE LIÉ A L'ISDND de WEITBRUCH

L'amiante lié est accepté à l'ISDND de Weitbruch et peut dans certains cas être exonéré (1,5 tonne par adresse, pour un déchet provenant d'un bâtiment à usage strictement d'habitation).

En 2021 le tarif est de 200€/t + 10% de TVA.

L'amiante n'est acceptable sur notre site que s'il est conditionné dans des big bags (disponibles à l'ISDND de Weitbruch et en quantité raisonnable) ou sur palette avec film plastique (le film plastique devra passer entre les plaques et la palette. L'ensemble devra être étanche).

L'ensemble devra être totalement intègre (pas de trou, ni déchirure) et stable de façon à pouvoir être repris sans risque avec un engin de levage.

La reprise de l'amiante ne peut se faire qu'à partir d'une remorque ou d'un plateau. En aucun cas, le prélèvement se fera depuis le coffre d'une voiture ou d'une camionnette. De toutes manières il est impératif de ne pas transporter l'amiante ciment dans une voiture, même dans le coffre, pour éviter le risque d'inhaler des poussières.

Il est impératif d'annoncer l'apport par téléphone (03.88.72.14.76), plusieurs jours à l'avance, afin de permettre l'établissement d'un dossier d'acceptation de ce déchet dangereux.

L'apport d'amiante n'est possible que sur rendez-vous et dans des créneaux fixés. Nous sommes autorisés à une vacation de 2 heures par opération (recouvrement inclus). Tout retard important et hors plage horaire (1h1/2 depuis le premier rdv) d'acceptation sera un motif de refus.

Pour votre santé, ne manipulez l'amiante lié qu'avec des protections adéquates (masque FFP3 et combinaison). Ces EPI (Equipements de Protection Individuelle) pourront être joints à l'amiante, dans le big-bag déposé sur notre site.

Si l'ampleur du travail vous semble trop importante, vous pourrez toujours faire appel à un professionnel.

Les conditions d'acceptation sur l'ISDND de Weitbruch resteront les mêmes.

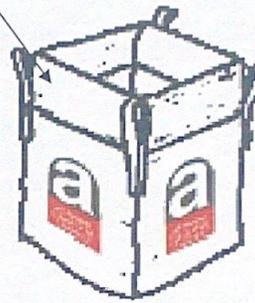
Si vous souhaitez vous débarrasser de quantités importantes d'amiante lié, nous vous suggérons de consulter des sites privés comme AXEST à Oberbronn ou Lingenheld à Oberschaeffolsheim, dont les tarifs sont dégressifs.

INSTRUCTIONS A L'UTILISATION DES BIG BAGS AMIANTE

Pour être en conformité avec les conditions de transport et d'acceptation sur l'ISDND, les big-bags doivent être le plus étanches possible, fermés intégralement, ne pas être déchirés et équipés de leurs anses. De plus ils doivent être remplis correctement pour que les anses fassent leur office de renforcement du bag, permettant ainsi de le soulever.

- BIG BAG 1m3 (1m X 1m) : morceaux de petites tailles (40x40 cm)

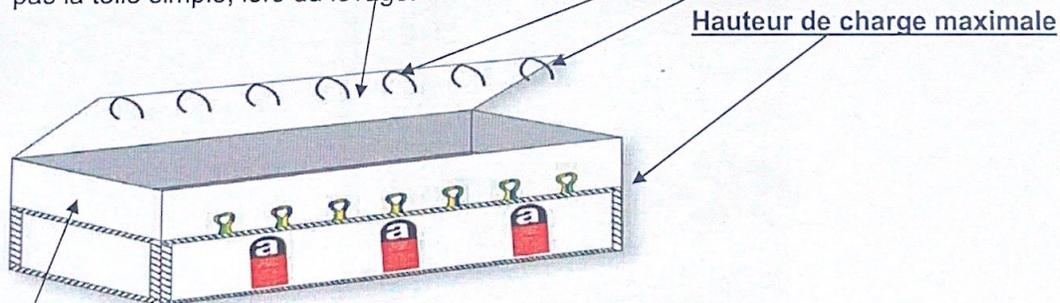
Ce type de sac est muni d'une jupe de fermeture à déployer. Lorsque vous préparez le sac veillez à bien relever cette jupe, qui par la suite va vous servir de fermeture (à nouer) et permettra d'éviter la dispersion de fibres d'amiante.



- BIG BAG long (1,60 m, 2,60 m ou 3,20 m) : plaques longues et de préférence entières

Ce type de sac est équipé d'un rabat (idem à un couvercle), qu'il convient de sortir (le relever) avant remplissage. Certains modèles sont munis d'un film de protection transparent qu'il faut bien plaquer contre les parois. Après la mise en place des plaques d'amiante-ciment, il est impératif de reposer le rabat sur les plaques et de le fixer grâce aux cordellettes (à nouer serrées).

Au début du remplissage il faut veiller à positionner les plaques comme prévu par le fabricant, pour que les coins des plaques s'alignent avec les courroies de renfort et ne percent pas la toile simple, lors du levage.



Jupe de fermeture

NON CONFORME



CONFORME



A EVITER



Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, téléphonez au 03 88 72 14 76.